

Session Plénière du 24 Février 2022

RAPPORT N° 22.01.06 Programme Régional Centre-Val de Loire et interrégional Loire (FEDER, FSE+) 2021-2027 - Renouvellement demande autorité de gestion FEDER, FSE+ 2021-2027

Intervention de Michel CHASSIER

Monsieur le Président, chers collègues,

Monsieur le Président, sur le premier amendement qui concerne la transparence et l'information des élus, nous le voterons. Nous avons toujours demandé, sur ce point comme sur d'autres, qu'il y ait de la transparence et une meilleure information des élus. S'agissant du deuxième amendement qui concerne l'aide aux acteurs pour l'obtention des subventions, je voudrais en profiter pour recadrer un peu.

Quand on parle de la Région autorité de gestion des différents programmes, je dis toujours attention. La Région est, certes, chargée de l'instruction des dossiers, de lancer les appels à projets, etc., mais il faut rappeler que ce n'est pas elle qui fixe les objectifs et qui décide. Nous faisons l'instruction des dossiers sur des objectifs qui nous sont imposés, et la décision ne nous appartient pas au final. C'est une remarque qui me semble utile.

Sur cette complexité des dossiers, je suis d'accord et je pense que nous sommes déjà intervenus aussi sur ce sujet. Il faut trouver une solution pour aider les bénéficiaires potentiels de ces fonds européens à monter ces dossiers qui sont souvent assez lourds, et c'est même parfois dissuasif. On a eu le cas d'appels à projets – je ne sais plus si c'était FEADER – sur l'agroforesterie où l'on avait eu une seule demande parce que les entreprises ne pouvaient pas répondre à des dossiers aussi compliqués. Mettre une cellule de compétence pour aider ces demandeurs et les acteurs, je serais d'accord. Sur la forme, est-ce qu'elle doit être départementale ? Pas forcément, parce que je pense qu'il y a un niveau de compétences et de technicité qui fait que ce serait peut-être difficile de mettre une cellule par département.

Il faut réfléchir à quelque chose au niveau de la région pour assister les demandeurs.